



## ÉVÉNEMENT

## INTERVIEW

# « La création d'entreprise représente un extraordinaire outil d'intégration »

**Edouard de Penguilly, président du réseau Initiative Ile-de-France, livre ses convictions sur la nécessité de donner confiance aux porteurs de projet de création d'entreprise pour qu'ils osent franchir le pas. Il décrit les actions du réseau Initiative dans ce sens. L'entrepreneur décrit également un Grand Paris où les ambitions personnelles semblent encore, selon lui, supplanter l'intérêt général et appelle à plus de lisibilité et de cohérence institutionnelle.**

## JGP : Quelle est la vocation du réseau Initiative ?

**Edouard de Penguilly :** Nous venons de fêter le 30<sup>e</sup> anniversaire du réseau, au musée du quai Branly, et François Hollande est venu clore l'assemblée générale tenue à cette occasion. Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, et François Rebsamen, du Travail et de l'Emploi, ont également pris part à l'événement. C'est dire la force de notre réseau. Au niveau national, nous contribuons à la création de 16 000 entreprises par an, soit 40 000 emplois. Notre job, c'est de permettre à tout individu qui a une idée de création d'entreprise de pouvoir la mener à bien, avec deux outils principaux : participer à la mobilisation de ses fonds propres, afin qu'il obtienne un crédit bancaire, et accompagner le créateur dans les phases de développement du savoir-être et du savoir-faire que doit posséder tout chef d'entreprise. Vous pouvez avoir plein d'idées, une ambition forte et ne pas avoir d'argent. Tout le monde n'est pas le fils de monsieur Pinault ou le petit-neveu de madame Bettencourt.

## JGP : Quels sont vos moyens ?

Le réseau Initiative compte 227 plateformes en France, dont 15 en Ile-de-France, 1 000 permanents et 15 000 bénévoles. Nous sommes un réseau national et partenarial. Le management territorial de nos structures est assuré par des hommes et des femmes représentatifs de chaque territoire dans leur diversité. On trouve dans nos conseils d'administration des chefs d'entreprise, des représentants des collectivités territoriales et des corps consulaires, des experts-comptables, des avocats... On part de la base, de nos structures territoriales, puis l'information remonte au niveau régional, puis

national, de façon ascendante, en partant des spécificités du terrain. Il est clair qu'en Seine-Saint-Denis, vous ne travaillez pas de la même façon que dans la Mayenne.

## JGP : Quelles sont vos actions concrètes ?

Le taux de réussite des nouvelles entreprises à trois ans, dont la moyenne nationale s'élève à 60 %, atteint 87 % au sein de notre réseau. Concrètement, nous accordons au chef d'entreprise un prêt d'honneur personnel, d'une durée de trois ans, à taux nul, que nous finançons grâce aux subventions que nous percevons au titre des fonds de revitalisation ainsi qu'à la contribution de la Caisse des dépôts. Ces fonds de revitalisation ont été mis en place il y a une dizaine d'années par l'État, qui a considéré alors que toute entreprise qui décide, pour son bien-être personnel, d'aller s'installer soit à l'étranger, soit ailleurs en France, doit contribuer à la création d'emplois dans le lieu qu'elle quitte. Notre philosophie, c'est de dire : « On vous prête de l'argent et, pour être certain d'être remboursé, on ne prend pas de garantie mais on vous aide à réussir. » Ce qui n'exclut pas une certaine prise de risques. Nous accompagnons les créateurs généralement sur une période d'au moins trois ans. Mais nous sommes présents à toutes les phases de la vie d'une entreprise, de sa création à sa transmission, 30 ans plus tard. La seule chose que nous ne faisons pas, c'est de jouer les pompiers pour tenter de sauver, dans l'urgence, une entreprise en difficulté. Ce n'est pas notre vocation.

## JGP : Quel montant de prêts accordez-vous chaque année ?

Les prêts d'honneur représentent 150 millions d'euros par an. Nous

### QU'EN PENSE-T-IL ?

#### GRAND PARIS

Le Grand Paris est le point clair qui peut dynamiser la création d'entreprises et le développement économique

#### ENTREPRENEURIAT

La France en général et l'Ile-de-France en particulier constituent un véritable territoire de développement

#### MÉTROPOLE

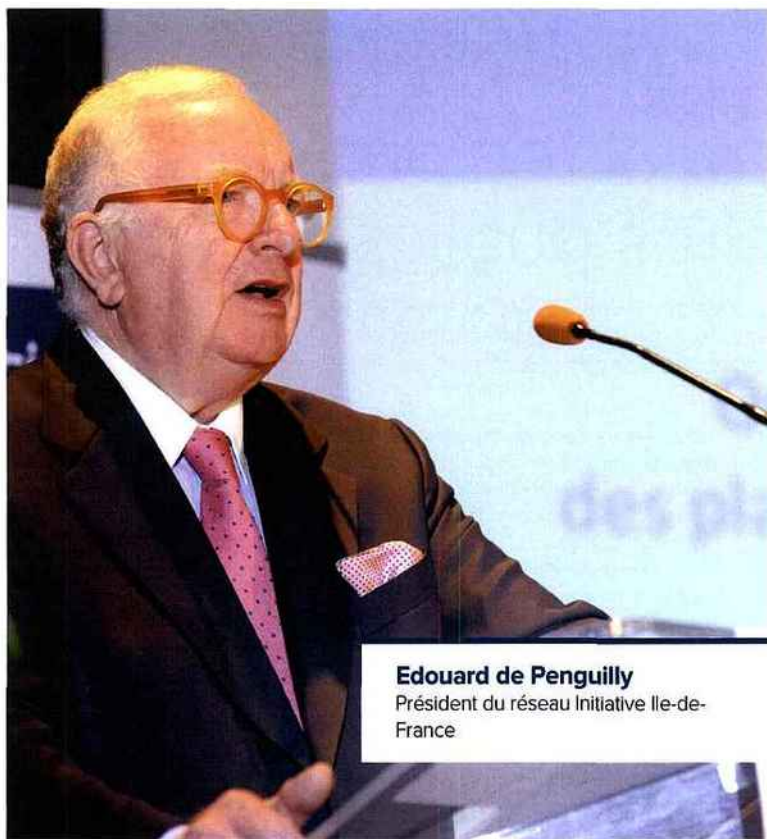
Le Grand Paris constituera un environnement institutionnel favorable si la métropole devient un interlocuteur opérationnel, lisible et crédible

représentons pour les banques une garantie de pérennité de leurs investissements avec, pour les entreprises que nous accompagnons, un taux de chute de 13 % alors qu'il se situe à 40 % en moyenne. On dit fréquemment que « les banques n'accompagnent pas suffisamment la création d'entreprise ». Nous n'avons jamais rencontré cette difficulté. Les banques soutiennent les dossiers que nos équipes leur présentent. Parce que l'on accompagne l'amont et l'aval de la création, en aidant le créateur d'entreprise à monter son dossier, à l'affiner, à mettre au point son business plan, nous l'aidons à réfléchir sur son marketing, à identifier les éventuels points faibles de son approche.

Notre comité d'agrément a pour mission d'évaluer la validité d'un projet, ainsi que les modalités du soutien que le réseau lui apportera. Le comité travaille en face à face avec le créateur, qui vient devant lui défendre son dossier ; des questions sont posées au travers de cette confrontation entre des gens qui connaissent parfaitement le développement local territorial et le créateur. 80 % des dossiers qui sont présentés au comité d'agrément sont validés.

## JGP : Quels sont les freins à la création d'entreprise en France ?

Le premier réside dans l'autocensure. Le fait de ne pas oser concrétiser son idée par peur de l'échec. Beaucoup de gens se disent : j'ai une idée, mais mon environnement personnel ne me permet pas de me lancer. La chose qui me paraît la plus importante, c'est de dire aux citoyens d'Ile-de-France : si vous avez des idées, il existe des organisations qui sont là pour vous aider à les concrétiser.



**Edouard de Pengilly**  
Président du réseau Initiative Ile-de-France

#### REPÈRES

**1994** : Président de DCF, promotion immobilière

**2009** : Président de l'IUT de Mantes-la-Jolie

**2010** : Vice-président d'Initiative France

**2014** : Président du mouvement des entreprises de Seine-Saint-Denis

#### JGP : Le Grand Paris constitue-t-il à vos yeux un environnement institutionnel favorable aux entreprises ?

Oui et non. Le Grand Paris constituera un environnement institutionnel favorable si la métropole devient un interlocuteur opérationnel, lisible et crédible. Cela nécessite qu'il n'y ait pas un niveau en dessous et un niveau au-dessus qui mènent les mêmes actions dans le cadre de stratégies identiques, aboutissant à trois discours sur le même territoire, soit deux de trop. Le jour où le Grand Paris correspondra à la région Ile-de-France, on y sera. Aujourd'hui, on conçoit le Grand Paris tel un sous-produit de la région Ile-de-France, avec une loi NOTRe qui explique que le pouvoir économique est au niveau de la Région, alors que 78 % du PIB francilien est réalisé dans le périmètre de la future métropole... Il existe, hélas, un écart trop important entre l'intérêt commun et les stratégies de pouvoir individuelles.

L'intérêt commun nécessiterait une vision régionale, les stratégies de pouvoir font que chacun veut conserver son petit territoire à son nom pour asseoir son pouvoir. En termes de bien commun, on doit faire disparaître les stratégies de pouvoir personnel au profit de l'intérêt général. La question est de savoir comment on circule, comment on se loge, comment on évite les différenciations trop grandes entre les nantis et les autres, qui sont un obstacle au développement économique. La crispation sociale est un obstacle au développement économique, qui nécessite une vie sociale apaisée et donc un développement partagé. En ce sens, la création d'entreprise représente un extraordinaire outil d'intégration sociale. Peu importe la religion, peu importe la couleur, peu importe la culture, peu importe l'histoire, lorsqu'un chef d'entreprise discute avec un autre chef d'entreprise, il n'y a jamais de problème. Vous avez des soucis quand les écarts sociaux sont trop importants. La France n'est pas un pays raciste au sens technique du terme, mais en termes sociaux. Souvent, derrière un racisme ethnique, il existe un racisme social. Lutter contre la pauvreté, c'est donc lutter contre le racisme. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES PAQUIER

Le deuxième obstacle contre lequel il faut lutter, c'est l'idée selon laquelle notre structure économique serait hostile à la création d'entreprise.

Il est vrai que, si vous vous situez dans un secteur de production de biens confronté à la concurrence de productions émanant de pays où le coût de main-d'œuvre est extrêmement bas, vous risquez de rencontrer des difficultés. Mais si votre projet se situe dans un secteur dans lequel l'innovation, la compétence, la motivation et l'imagination sont « différenciantes », la France en général et l'Ile-de-France en particulier constituent alors un véritable territoire de développe-

ment. Il faudrait, parallèlement, que les pouvoirs publics en général cessent de considérer qu'un créateur d'entreprise qui gagne correctement sa vie est un dangereux criminel.

#### JGP : Le Grand Paris qui va naître le 1<sup>er</sup> janvier prochain est une bonne nouvelle à vos yeux ?

Complètement ! Le Grand Paris est à mes yeux le point clair qui peut dynamiser la création d'entreprises et le développement économique en permettant le respect des deux règles primaires qui me semblent essentielles : la confiance en l'avenir et la création de locaux professionnels. Le Grand Paris doit renforcer

la lisibilité du territoire, il doit aider à répondre à la question de savoir où je puis me projeter à dix ans, parce qu'il y a une action structurante des collectivités territoriales et de l'Etat. Les jeunes chefs d'entreprise doivent savoir que, dans tel ou tel endroit, ils peuvent créer leur boîte dans 20 m<sup>2</sup>, puis la développer au même endroit dans 100 m<sup>2</sup> quelques années plus tard, pour finir dans 6 000 m<sup>2</sup> dans le cadre d'un parcours résidentiel d'entreprise. Il ne suffit pas de créer quelques pépinières ici ou là et de couper quelques rubans. Il se crée chaque année, en France, 500 000 entreprises, mais il n'y a pas 500 000 créations de locaux...

## Du Medef au mouvement des entrepreneurs du 93

Edouard de Pengilly, qui présidait le Medef 93, l'a quitté en 2012 pour créer, avec de nombreuses entreprises du territoire, le Mouvement des entrepreneurs du 93. « Il y a dans le monde de l'entreprise des gens qui considèrent que les chefs d'entreprise constituent une classe à part, distincte de celle des salariés, et que le rôle d'un syndicat d'entreprises est de défendre les uns contre les autres. Je ne partage pas cette vision catégorielle, explique-

t-il. Je défends au contraire un schéma dans lequel les entreprises doivent favoriser un développement harmonieux avec les territoires. J'estime que les citoyens d'un territoire, les salariés de l'entreprise comme leurs patrons participent à la même finalité. Pendant trop longtemps, ces visions conflictuelles ont été des obstacles à la création d'un développement territorial harmonieux, pour le bénéfice de tous. Ce sont les limites d'un débat purement syndical. »